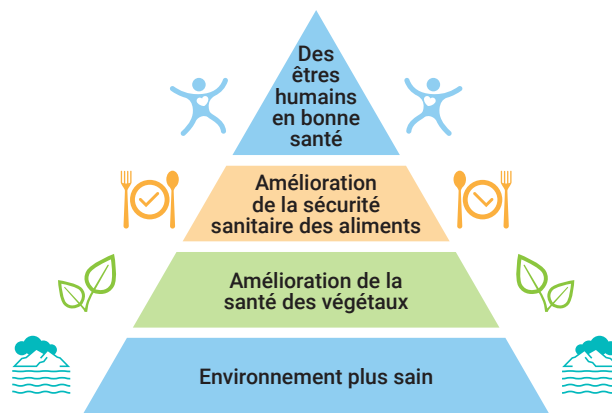




HUIT FAÇONS D'UTILISER LES PESTICIDES ANTIMICROBIENS DE MANIÈRE EFFICACE ET RESPONSABLE DANS LA PRODUCTION VÉGÉTALE



La résistance aux traitements antimicrobiens est un problème de plus en plus important qui peut conduire à des échecs thérapeutiques, à une diminution des rendements agricoles et à des dangers pour la sécurité sanitaire des aliments. Les pesticides antimicrobiens sont des composés chimiques ou biologiques utilisés pour traiter les maladies causées par des micro-organismes tels que les bactéries et les champignons. La résistance aux antimicrobiens se développe lorsque des antimicrobiens sont utilisés inutilement, de manière prolongée, contre des infections qui ne sont généralement pas sensibles aux antimicrobiens ou lorsqu'ils sont mal dosés.



Bénéfices liés à une utilisation responsable des antimicrobiens dans la production végétale

1



Adopter une approche de protection intégrée contre les organismes nuisibles afin d'améliorer la santé des végétaux et de réduire la nécessité de recourir à des antimicrobiens.

- **Utiliser** des variétés et des porte-greffes résistants aux maladies, ainsi que des semences exemptes d'agents pathogènes.
- **Envisager** des stratégies de rotation des cultures et de cultures intercalaires afin de prévenir l'accumulation d'agents pathogènes dans le sol.
- **Empêcher** les animaux de pénétrer dans les champs car ils risquent d'introduire des agents infectieux et des micro-organismes résistants aux pesticides au sein des exploitations.
- **Sélectionner** soigneusement les sites de culture et envisager des stratégies d'amélioration des sols visant à optimiser la santé des végétaux et à réduire à un degré minimal les facteurs environnementaux qui contribuent à la persistance des agents pathogènes.
- Utiliser en **priorité** des produits biologiques et biorationnels pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies.
- **Appliquer** des mesures de biosécurité efficaces afin d'empêcher la circulation des agents pathogènes d'une plante à l'autre ou d'une exploitation à l'autre.
- **Adopter** de bonnes pratiques d'hygiène et de désinfection afin de réduire le plus possible la transmission d'agents pathogènes.

2



Obtenir un diagnostic précis et rapide. Obtenir un diagnostic précis dans un court délai. Lorsque l'on envisage d'utiliser des antimicrobiens, demander l'avis d'un spécialiste de la santé des végétaux pour diagnostiquer avec précision les maladies des plantes.

3



Éviter une utilisation non justifiée. Utiliser des antimicrobiens uniquement lorsque c'est nécessaire et justifiable et lorsqu'on ne dispose d'aucun autre traitement. S'il existe une solution autre que les antimicrobiens, telle que l'abattage ou l'arrachage des plantes malades, il faut la privilégier.

4



Utiliser l'antimicrobien approprié. Utiliser l'antimicrobien adapté à la maladie à traiter. Les fongicides contre les maladies fongiques et les bactéricides contre les maladies bactériennes, par exemple. Ne pas utiliser d'antimicrobiens pour traiter les carences nutritionnelles ni les maladies parasitaires qui affectent des végétaux.

5



Respecter la dose prescrite et le moment indiqué pour l'administrer. Suivre scrupuleusement les indications figurant sur l'étiquette pour déterminer le dosage correct, la durée du traitement et le mode d'application approprié.

6



Tenir un registre. Tenir un registre des maladies des végétaux et de tous les antimicrobiens utilisés.

7



Porter des équipements de protection individuelle. Il convient de porter des bottes, des blouses, des lunettes, des gants longs et des masques lors de l'application d'antimicrobiens afin d'éviter l'exposition de la peau et des vêtements, l'inhalation et le contact des produits avec les yeux.

8



Éliminer en toute sécurité les antimicrobiens inutilisés et les contenants. Renvoyer les antimicrobiens inutilisés et les contenants au fournisseur ou les faire parvenir à un centre de traitement de déchets dangereux. Ne pas verser les antimicrobiens inutilisés dans l'évier ni dans les toilettes, et ne pas les jeter dans les ordures ménagères. Ne pas les jeter dans la nature et ne pas réutiliser les contenants.